



## **Les exigences concernant les travaux d'été de Philosophie en voie Scientifique (Annexe Bibliographie 2018/2019)**

Il s'agit de préparer deux dossiers les plus sérieux et soignés possibles :

- d'une part, un dossier sur l'œuvre travaillée en Terminale dans le cadre de la préparation du Bac. Joindre au dossier une photocopie ou l'original de la liste transmise par le professeur (se la procurer auprès de lui-elle ou le proviseur/directeur, si elle n'a pas été transmise). En l'absence de travail avec un professeur, préparer une œuvre que le professeur de Terminale cautionnera.  
Il s'agit de présenter (une introduction donc), d'analyser, puis de commenter une œuvre de Philosophe au programme, en la donnant à comprendre.
- d'autre part, un dossier personnel sur une œuvre majeure d'un autre auteur que le précédent, inscrit au programme de Philosophie (liste des auteurs figurant dans tout bon manuel de Philosophie qui se respecte et au B.O., Bulletin Officiel).

Etre scrupuleux. Il s'agit par ces deux dossiers de commencer à se constituer une culture philosophique pour le concours.

Le premier dossier sera présenté par chaque étudiant-e en exposé,  
le second alimentera la première Khôlle (c'est-à-dire oral de contrôle).

Les deux dossiers seront relevés **dès le premier jour de la rentrée.**